

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET DENTAIRE PRESTIGE »

Siège Abidjan, Cocody, Carrefour Abatta, Rue Lot 2A
ILOT AKOUEDO PALMERAIE, Lot 2A, Ilot AKOUEDO
PALMERAIE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET DENTAIRE PRESTIGE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays en général et en République de Côte d'Ivoire en particulier :

- L'Odonto-stomatologie ;
- L'Endodontie ;
- L'Orthopédie Dento-Faciale ;
- La Parodontie/Implantologie Dentaire ;
- La Pathologie /Chirurgie Buccale ;
- La Prothèse ;
- L'Odontologie Conservatrice ;
- La Pédodontie ;
- L'Occlusodontie ;
- La Radiologie ;
- L'Assistance Dentaire ;
- Les Conseils Dentaires ;

- L'Esthétique dentaire : le blanchiment des dents, la gingivoplastie, la reconstruction de l'os maxillaire (...).

La prise de participation dans toutes les entreprises ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Et enfin, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Carrefour Abatta, Rue Lot 2A ILOT AKOUEDO PALMERAIE, Lot 2A, Ilot AKOUEDO PALMERAIE

Dirigeant(s) M SIRIKI SAVANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02405 du 22/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28855/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

